



**INSTITUTIONEN FÖR  
SPRÅK OCH LITTERATURER**

## **LA DIFFUSION DU FRANÇAIS À TOUT PRIX**

Analyse du discours produit par l'Organisation  
Internationale de la Francophonie

## **SPRIDNINGEN AV FRANSKAN TILL VARJE PRIS**

En analys av diskursen förd av Organisation  
Internationale de la Francophonie

**Terese Andersson**

---

Examensarbete:	15 hp
Program och/eller kurs:	FR1302
Nivå:	Grundnivå
Termin/år:	VT2021
Handledare:	Christina Lindqvist
Examinator:	Ugo Ruiz
Rapport nr:	

## Abstract

Uppsats/Examensarbete:	15 hp
Program och/eller kurs:	FR1302
Nivå:	Grundnivå
Termin/år:	VT2021
Handledare:	Christina Lindqvist
Examinator:	Ugo Ruiz
Rapport nr:	
Nyckelord:	Organisation Internationale de la Francophonie, analyse du discours, postcolonialisme, francophonie

---

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), prédécesseur de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a été établie pour unifier les pays francophones dont plusieurs ont été d'anciennes colonies et d'autres ont été d'anciens colonisateurs. L'agence a été créée en 1970, parallèlement à l'apparition de la théorie postcoloniale. Le but de cette étude est de mieux comprendre comment les traces de l'époque coloniale existent encore dans notre société en analysant les discours produits par l'ACCT et l'OIF, ainsi que de découvrir si ce discours a changé au fil du temps. Nous avons analysé quelques documents de l'organisation sur la politique de la langue et sur la stratégie économique en utilisant l'analyse du discours, la théorie postcoloniale et les recherches précédentes sur le sujet. Nous sommes arrivées à la conclusion que les traces du temps colonial existent, notamment, en remarquant que certains documents le montrent plus clairement que d'autres. Les résultats mettent en évidence qu'il est possible de discerner un discours postcolonial plus clairement dans un des documents les plus récents.

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), föregångare till Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), grundades för att ena de fransktalande länderna, varav flera var före detta kolonier och somliga var tidigare kolonisationer. Parallellt med att ACCT institutionaliserades år 1970 uppkom den postkoloniala teorin. Målet med denna studie är att få en bättre förståelse för hur spåren från den koloniala eran än idag finns i vårt samhälle. Genom att granska ACCTs och OIFs dokument om språkpolitik och ekonomi ämnar uppsatsen att analysera ACCTs och OIFs förda diskurs samt undersöka hur diskursen har förändrats över tid. Detta genomfördes med hjälp av diskursanalys, postkolonial teori samt tidigare forskning på ämnet. Resultatet visar att spår av den forna kolonialtiden förekommer, men att dessa spår är tydligare i vissa dokument än andra. Vidare indikerar resultatet att det är något lättare att urskilja en postkolonial diskurs i ett av de senare dokumenten.

# Table des matières

1	Introduction .....	1
1.1	But et questions de recherche .....	2
1.2	Contexte .....	3
1.2.1	La francophonie .....	3
1.2.2	L'Organisation de la Francophonie .....	3
1.2.3	Les destinataires des discours .....	5
2	Cadre théorique.....	6
2.1	Postcolonialisme.....	6
2.2	Recherche antérieure .....	7
3	Méthodologie.....	11
3.1	L'analyse du discours comme méthode qualitative .....	11
3.1.1	Mots-clés.....	12
3.2	Matériel et sélection .....	13
3.3	Réflexion critique.....	14
4	Analyse .....	16
4.1	Les documents sur la politique de la langue .....	16
4.2	Les documents sur la stratégie économique .....	20
4.3	Discussion .....	22
5	Conclusion.....	24
6	Bibliographie .....	25

# 1 Introduction

La langue française a suscité plusieurs discours, débats et discussions en France, en Europe et en Afrique ces dernières décennies. La francophonie a été l'enjeu de débats qui ont porté plus que sur la linguistique mais également sur la place de la France dans ces anciennes colonies et sur les enjeux économiques et politiques qu'ils pourraient entraîner. Dans plusieurs pays qui sont d'anciennes colonies françaises, le français est toujours la langue de l'administration et de l'enseignement mais il est aussi abondamment utilisé dans la politique, l'économie et parmi les cercles sociaux. Les écrivains étrangers de langue française soulignent la nécessité de protéger la langue étant donné l'aspect culturel et, paradoxalement, ce sont souvent les pays africains qui mènent ce discours en faveur du français. Mais même si le français est vu comme un attribut culturel souverain pour de nombreux peuples et États, le français demeure la langue de l'ancien colonisateur (Canut 2010, p.141-142).

L'Organisation Internationale de la Francophonie, ci-après dénommée OIF, n'a pas que la promotion de la langue française pour mission. L'OIF déploie aussi des efforts sur la diversité culturelle, la paix, les droits humains, l'éducation, la formation et le développement économique coopératif (OIFb s.d.) Pourtant, dans ses efforts pour promouvoir la langue française dans le monde, l'organisation risque de contribuer à maintenir l'ordre du discours postcolonial où la France et la langue française sont vus comme l'idéal et où les langues minoritaires sont réduites.

Dans les années 1970, parallèlement à l'institutionnalisation de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), prédécesseur de l'OIF, on voit la naissance de la théorie postcoloniale. Elle suit les discussions anticoloniales composées durant la période coloniale qui ont critiqué la domination des hommes, l'exploitation des ressources, l'instauration des systèmes policiers et juridiques et l'influence culturelle (Bancel 2019, p.4-5). Aujourd'hui le courant est assez établi chez les universités (Bancel 2019, p.4-5) et avec une certaine prudence nous osons dire qu'une plus grande connaissance a émergé dans la société sur les relations de pouvoirs entre l'Occident et le Sud.

Un discours postcolonial est donc un discours qui peut être critiqué d'un point de vue éthique et moral. Nous cherchons à étudier le discours construit par l'ACCT et l'OIF ces 30 dernières années pour voir si, dans leur travail de diffusion de la langue française, des éléments relevant d'un discours postcolonial peuvent être discernés.

En 2022, lors de ses premiers six mois, la France conduira le Conseil européen. Dans *Le Figaro*, nous pouvons constater qu'il est considéré « [...] une opportunité historique pour la francophonie » parce que chez les institutions européennes, la langue française souffre – « l'usage du français y est en net recul » et c'est « au profit de l'anglais et plus souvent du *globish* », cette nouvelle version simplifiée de la langue anglaise (Lemoyne et Beune 2021). Certains pays, par exemple le Rwanda, le Gabon et l'Algérie, ont même choisi d'élever l'anglais au rang de langue officielle, ce qui se fait au détriment du français (O'Mahony 2019 ; Himeur 2016). Pourtant, sur le continent africain dans l'ensemble, le français est en forte progression, et c'est en grande partie grâce au travail de l'OIF (OIF 2012).

## 1.1 But et questions de recherche

Le but de ce mémoire est de mieux comprendre les traces de l'époque coloniale dans notre société. Compte tenu de l'histoire colonial des États membres de l'OIF, ainsi que le fait que l'OIF a une influence économique, politique et culturelle sur ces États membres, nous voulons examiner dans quelle mesure l'OIF maintient un ordre du discours où la France et la langue française sont vues comme l'idéal. Un tel ordre du discours peut en effet porter atteinte au statut d'autres États membres et à leurs langues. Nous sommes intéressées de voir si cet ordre du discours a changé au fil du temps, car cela peut indiquer la direction politique de l'organisation. Nous avons l'intention de le faire en étudiant le discours produit par l'OIF depuis 1987. Par conséquent le choix théorique s'oriente naturellement vers le postcolonialisme. Notre méthode est une analyse du discours en raison de l'accent mis sur les discours.

Les questions de recherche sont :

*Dans quelle mesure y a-t-il eu un discours postcolonial dans les documents de l'OIF entre 1987 et 2014 ?*

*Comment le discours de l'OIF a-t-il changé entre 1987 et 2014 ?*

## 1.2 Contexte

### 1.2.1 La francophonie

Les pays francophones sont soit les pays où le français est la langue officielle unique ou où le français est une langue co-officielle avec d'autres langues (Abdellaoui 2019, p.14). En 2018, il y avait 300 millions de francophones dans le monde, dont 68 % résidaient en Afrique subsaharienne, 22% se trouvaient en Afrique du Nord et 10 % en Europe et en Amérique (OIF 2018, p.7).

Le terme francophonie a été inventé la première fois en 1880 quand le géographe français Onésime Reclus faisait une taxonomie des peuples du monde basée sur la langue qu'ils parlaient (Nordblad 2008, p.65-66). Environ 80 ans plus tard, le terme est utilisé à nouveau, cette fois par le président sénégalien, Léopold Sédar Senghor, dans un appel pour une coopération internationale de la langue française (Nordblad 2008, p.65-66). En 1962 Sédar Senghor a même publié un article sur le français dans la revue *Esprit*, dont la citation ci-dessous est devenue relativement connue.

La francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire (Sédar Senghor 1962, p.844).

Quelques années plus tard, en 1970, la première convention a été signée à Niamey par les représentants de 21 États et gouvernements et ainsi, la moderne francophonie institutionnelle est née (OIFa s.d.).

### 1.2.2 L'Organisation de la Francophonie

L'OIF a été créée en 1970 sous le nom d'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) avec le but de rapprocher les peuples en promouvant et développant une coopération multilatérale dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences et des techniques (Dali 2019, p.5). Les décennies suivantes l'ACCT s'engageait surtout dans les domaines de la culture et de l'éducation. L'agence est partenaire avec le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou de Burkina Faso depuis le début des années 1970, ce qui a contribué à l'achèvement des œuvres de cinéma et de télévision. De plus, un Conseil international des radios-télévisions d'expression française a été créé en 1978 pour établir les chaînes de radio et de télévision francophones. En 1984, TV5, la chaîne de télévision francophone aujourd'hui nommée TV5Monde, commence une alliance de cinq chaînes de

télévision publiques. Aujourd'hui cette chaîne et ses sous-chaînes sont reçues dans plus de 300 millions de foyers du monde (OIFa s.d.). TV5Monde est donc le principal vecteur de la francophonie du monde (Abdellaoui 2019, p.16).

En outre, en 1986 les Centres de lecture et d'animation culturelle sont établis. Ils offrent encore aujourd'hui un accès aux livres et à la culture dans les zones vulnérables ou rurales. L'agence est aussi fondatrice d'un Marché des arts du spectacle africain et d'un prix littéraire du nom « le Prix de cinq continents de la Francophonie » (OIFa s.d.).

Le premier sommet des chefs d'État et de gouvernement, qui allait être appelé les Sommets de la Francophonie, consistait de 42 États et gouvernements participants. Le sommet a eu lieu à Versailles en 1986 à l'invitation du Président français François Mitterrand. Quatre domaines étaient à l'ordre du jour : le développement, les industries de la culture et de la communication, les industries de la langue et le développement technologique associé à la recherche scientifique. Depuis ce premier sommet en 1986, 17 Sommets de la Francophonie ont été tenus, dont le plus récent était en Tunisie en 2019. Ces sommets ont contribué à un élargissement des champs d'action de l'organisation et à un renforcement des structures. L'OIF prétend que ces sommets ont consolidé la place de la francophonie sur la scène internationale (OIFa s.d.).

Les idées de formaliser les échanges entre les universités francophones sont présentées en 1987 et un ensemble de réseaux universitaires est créé, aujourd'hui appelée l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) (Abdellaoui 2019, p.15-16). L'agence a depuis fait des recherches sur la pauvreté, les changements démographiques, les droit et le développement durable entre autres. Elle est considérée comme l'une des majeures associations de recherche et d'enseignement au niveau supérieur dans le monde (Ibid. p.18).

Lors du VIIe Sommet de la Francophonie en 1997 Boutros Boutros-Ghali est élu premier Secrétaire Général de l'Organisation. Le Secrétaire Général est celui qui dirige l'organisation, à l'aide d'un Administrateur. Cette même année, la construction d'un espace de coopération économique francophone est aussi commencée, ce qui a été vu comme la base d'une collaboration économique et sur le développement. L'année suivante, en 1998, l'ACCT a adopté le nom Organisation Internationale de la Francophonie (Abdellaoui 2019, p.15-16).

Avec le temps les domaines politiques, les droits et les libertés, le développement durable et les technologies numériques se sont additionnés (OIFa s.d.). Le but de l'OIF est de participer à l'amélioration des vies de ses populations (Abdellaoui 2019, p.18), qui aujourd'hui consiste en 54 États et gouvernements membres, 7 membres États et gouvernements membres associés

et 27 États et gouvernements observateurs (OIFc s.d.). Actuellement, l'OIF constate que « la Francophonie a pour missions de :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération économique au service du développement durable » (OIFb s.d.).

### 1.2.3 Les destinataires des discours

Dans un premier temps nous souhaitons préciser les destinataires des documents. Ils sont en premier lieu adressés aux pays francophones ainsi qu'aux pays impliqués dans la francophonie. Ce sont donc les 54 États et gouvernements membres, les 7 États membres et gouvernements membres associés et les 27 États et gouvernements observateurs. En second lieu, nous supposons que les documents sont adressés à tous ceux qui trouvent un intérêt à lire ces documents, car ils sont accessibles à tous. Si nous supposons que les documents sont principalement destinés aux pays francophones, puis éventuellement à ceux qui possèdent le pouvoir de ces pays, nous pouvons mieux comprendre pourquoi les documents parlent de tous les avantages du français et de la francophonie en général – pour diffuser des idées et un idéal.

Nous cherchons à comprendre d'où vient l'intérêt de diffuser l'idée que la France et la langue française sont vues comme un idéal dans ces différents pays. Il se peut que les discours produits par l'OIF que nous considérons liés au postcolonialisme le soient involontaires ou inconscients. Pourtant, quand nous prenons en compte les travaux des différents chercheurs, par exemple Canut (2010) et Dali (2019), qui ont critiqué ces discours, cela montre qu'une certaine conscience peut exister chez l'organisation - au moins une conscience de la critique.

## 2 Cadre théorique

Cette section traite la théorie postcoloniale ainsi que les recherches antérieures sur le postcolonialisme qui sous-tendent ce mémoire. Pour restreindre le domaine de recherche ces recherches antérieures ne sont que des analyses du discours.

### 2.1 Postcolonialisme

Le colonialisme peut être défini comme la conquête et le contrôle des terres et des actifs d'autrui. Même si le phénomène est récurrent dans l'histoire de l'humanité, les expéditions européennes « modernes » ont généré de nouvelles pratiques, puisqu'ils ont inclus des restructurations économiques. Ces restructurations économiques ont souvent contribué aux relations des dépendances entre les pays colonisateurs et les pays colonisés (Loomba 2008, p.18-19).

À la fin des années 1970, la théorie postcoloniale apparaît, notamment conduite par le courant *postcolonial studies*. Selon Bancel (2019) le courant a été négligé en France, mais est pourtant établi chez les universités anglo-saxonnes ainsi qu'en Inde et en Afrique. En outre, c'est principalement dans les sciences sociales et les études littéraires où le courant est institutionnalisé (Bancel 2019, p.4).

Les *postcolonial studies* suivent les discussions anticoloniales menées durant la période coloniale. Ces discussions s'opposaient à la domination des hommes, l'exploitation des ressources, l'instauration des systèmes policiers et juridiques ainsi que l'influence culturelle. Le postcolonialisme se focalise sur les effets de la colonisation dans les colonies mais aussi sur les conséquences des sociétés colonisatrices. Cela aide à envisager les suites de la longue période de colonisation – puisque les effets existent dans les pays ex-colonisés, par exemple par les langues où les aspects culturels, ainsi que dans les anciennes colonisatrices, par exemple par l'exclusion ou les difficultés d'obtenir les emplois pour les immigrants des anciens colonies (Bancel 2019, p.4-5).

Bancel voit aussi le postcolonialisme comme « porteur d'un projet politique » (Bancel 2019, p.5). Il explique que les *postcolonial studies* essaient de constituer les conditions politiques, sociales et intellectuelles d'une nouvelle perspective qui n'a plus les « remugles de la domination coloniale » (Ibid. p.5-6). Le but est de mieux valoriser les cultures subalternes, les diasporas et le mélange de peuples dans nos sociétés (Ibid. p.5-6).

Loomba (2008) fait remarquer que le terme postcolonialisme a été sujet de critique pour plusieurs raisons. Le préfixe *post-* est compliqué parce qu'il implique un *après*, au sens temporel, et un *dépassement*, ce qui signifie que le temps est passé. En réalité, *post-* ne signifie pas que l'époque coloniale est passée, mais qu'aujourd'hui l'impérialisme s'exprime autrement, par exemple une dépendance culturelle ou économique. La lutte anticoloniale historique peut ainsi être comparée à la moderne opposition contre l'impérialisme et la domination culturelle occidentale (2008, p.18, 22).

Edward Saïd avec son ouvrage *L'Orientalisme* (1980) est souvent présenté comme celui qui a donné aux études postcoloniales une nouvelle direction (Sibeud 2004, p.88 ; Bancel 2019, p.33 ; Loomba 2008, p.53). L'ouvrage examine comment la recherche académique sur le Moyen-Orient a consolidé certains points de vue qui ont contribué à renforcer les fonctions des pays colonisateurs (Loomba 2008, p.53). Saïd constate que même si les textes semblent être que descriptifs, ils ont en fait la capacité de créer la réalité (Saïd 1980, p.113). Un exemple auquel nous pensons est le fait que quand nous entendons quelque chose assez souvent, nous commençons à le croire. S'il y a aussi beaucoup de gens qui disent la même chose, il y a plus de chances que nous croyons que c'est la vérité – la réalité. Saïd explique qu'au fil du temps, cette réalité devient un discours, au moins quand des textes sont produits à partir d'un texte (Saïd 1980, p.113), parce que maintenant, nous pouvons même lire la « vérité » provenant de sources crédibles. De cette façon, en utilisant les catégories dans les textes académiques ou dans la politique menée, un discours de « nous » (l'Europe, l'Occident) et « les autres » (dans cette exemple – l'Orient) peut émerger (Ibid.p. 59).

## 2.2 Recherche antérieure

L'étude de Hancock (2008) est fondée sur les incidents autour du postcolonialisme qui ont fait les gros titres des journaux dans « les années récentes » (Hancock 2008, p.117). Sa méthode est de mettre ces incidents dans une vue géographique culturelle, autrement dit, elle tente de décrypter les représentations ou identités que ces titres des journaux contribuent à constituer dans notre société (Ibid. p.117). Hancock a utilisé les idées antérieures sur le postcolonialisme, notamment celles d'un chercheur du nom de Lacoste (2006). Lacoste traite particulièrement la relation entre l'Algérie et la France et leur histoire complexe. Il parle des jeunes issus de l'immigration et des discriminations et du chômage dont ils sont victimes (Lacoste 2006, p.26).

Hancock (2008) parle, de manière semblable à Saïd (1980), du discours « les autres » et un de ses exemples est « les jeunes des banlieues » et comment certaines caractéristiques (« issus de l'immigration », « sous-qualifiés » et « sous-employés ») sont attribuées à ces jeunes en raison de l'endroit où ils ont grandi (Hancock 2008, 118). Dans la conclusion elle explique que si nous considérons les représentations ou identités sociales comme outils de domination nous pouvons accroître les stratégies de résistance (Ibid. p.126).

Dans une autre approche, l'analyse du discours de Dali (2019) est comparative et généalogique. Son matériel se compose du discours officiel de l'OIF sur le développement ainsi que le discours sur la francophonie produit par les officiels de l'État français, plus précisément, un rapport commandé en 2014 par l'ancien président François Hollande. L'étude est donc comparative en raison du travail de différenciation entre les deux discours. L'approche généalogique, quant à elle, a une inspiration foucauldienne et aide à établir la continuité dans les anciens systèmes de pouvoirs. Dali se focalise dans l'article sur la question du développement dans les États membres de l'OIF et comment la langue française sert ces États membres et vice versa (Dali 2019, p.6-8). Il présente l'idée que la francophonie est aperçue comme un moyen de diffuser le capitalisme français et tente de montrer que le rapport commandé par Hollande a des similarités avec les discours coloniaux et civilisationnels de Jules Ferry ; prononcés en 1885 (Ibid. p.11, 14).

Dali relève vers la fin de l'article qu'une disjonction se trouve entre le discours de l'État français et le discours de l'OIF. Il prétend que l'État français en tant que principal contributeur de l'OIF a le désir de dominer et d'influencer les discours de l'OIF (Dali, 2019 p.17). Il ouvre même que l'idée de l'OIF est un dispositif néocolonial en raison que l'échange est inégal entre ce qui profite à la France et ce que les États africain obtiennent - : « [...] le mérite de faire parler la France tout en la faisant disparaître, mais surtout qui permet de récolter l'assentiment des pays du Sud avant même que cette parole n'ait été prononcée [...] » vaut plus que les projets de développements que l'OIF permet aux pays de Sud d'obtenir (Ibid. p.16).

L'étude de Canut (2010, p.142) porte sur l'évolution récente de la formation discursive du postcolonialisme, ce qu'elle décrit comme un type de discours assez nouveau. Pour l'étudier elle a utilisé les discours politiques, artistiques, sociaux, médiatiques et les discours individuels collectés par les sociolinguistes. De cette manière, elle veut tracer les grandes lignes de ces discours français depuis la colonisation.

Comme Dali (2019), Canut (2010, p.142) suggère que la langue française constitue aujourd'hui un symbole d'assujettissement qui contribue aux destructions des cultures africaines, au moins pour certains et d'un point de vue local. D'autres, comme Léopold Sédar Senghor, ont cependant un point de vue différent : « [...] le français, langue au vocabulaire si riche, héritage des civilisations grecques et latines. Ce que les langues africaines n'ont pas, le français le possède : la science, la technique, l'abstraction » (Ibid. p.149). Canut indique que le mouvement de la négritude reste marqué par cette dichotomie. Elle souligne aussi que la France entretient son hégémonie en Afrique avec l'aide d'alliés, par exemple les chefs d'États comme Sédar Senghor (Ibid. p.146, 150).

De plus, Canut (2010, p.143, 156) fait ressortir qu'il existe une forte hiérarchisation sociale des différentes langues, où les langues européennes ont les statuts les plus élevés. Cette hiérarchisation langagière existe étant donné que les hommes la créent et le phénomène peut être légitimé socialement, politiquement ou scientifiquement.

Granberg et Rosendahl (2019) ont examiné comment les idées sur la langue française se reflètent dans les discours que l'OIF produit et ainsi comment l'OIF représente un discours postcolonial (Granberg et Rosendahl 2019, p.3). En faisant une analyse du discours elles ont trouvé deux discours contradictoires dans leur matériel – un discours sur la mondialisation et un discours postcolonial (Ibid. p.19). Le discours sur la mondialisation est dérivé de la montée du capitalisme et d'un marché commun, ce que Dali (2019) indique également. Granberg et Rosendahl mentionnent aussi que cela conduit à la diffusion des cultures, peut-être même une homogénéisation de la culture, ainsi qu'un transfert de pouvoir politique dans certains domaines. Le discours postcolonial, quant à lui, est trouvé dans la notion qu'une communauté francophone n'apporte que les bénéfices, par exemple ce que Senghor indiquait, que le français contribue à plus de possibilités scientifiques et techniques, mais aussi dans le fait que le contact avec l'ancien colonisateur est fort (Ibid.12-13).

Pour résumer, Hancock (2008, p.126) arrive à la conclusion que les journaux contribuent à créer les représentations dans notre société et que ces représentations agissent comme outils de domination. Un discours composé de « nous » et « les autres » contribue à créer les clivages et cela est quelque chose dont nous devons être conscient pour trouver des stratégies de résistance. Dali (2019, p. 16-17) de l'autre côté, en étudiant l'OIF et l'État français, souligne qu'il existe une dichotomie entre ceux qui trouvent que l'État français profite trop de la collaboration et que l'échange est inégal, et ceux qui trouvent que les États africains qui sont

membres de l'OIF en fait ne gagnent que davantage de ses participations. Canut (2010, p. 143, 156) apporte à ce propos qu'en élevant le statut de la langue française, comme cela se fait en déclarant que le français est la langue scientifique, technique ou académique, il contribue à créer une hiérarchisation sociale des langues. Cette hiérarchisation langagière risque d'affecter les sociétés de plus de manières que par le langage. Granberg et Rosendahl (2019, p.18) soulignent qu'il est paradoxal de renforcer le discours postcolonial et en même temps de développer des idées sur la mondialisation. L'OIF contribue ainsi à la maintenance d'une structure de pouvoir impérial où le français est la langue idéale.

### 3 Méthodologie

Afin de pouvoir répondre aux questions de recherche, nous procéderons à une analyse du discours. Nous avons choisi de faire ce genre d'analyse en raison de l'accent mis par les questions de recherche sur le discours sur le postcolonialisme. Les mots-clés sont choisis comme outil puisqu'ils peuvent nous aider à distinguer des mots et des termes avec une relation au postcolonialisme afin que l'analyse puisse être effectuée d'une manière plus transparente. La section contient également une description du matériel et une réflexion critique.

#### 3.1 L'analyse du discours comme méthode qualitative

En utilisant une méthode qualitative nous espérons pouvoir distinguer les choses les plus importantes du texte. Les méthodes qualitatives sont souvent utilisées pour découvrir ce que quelque chose signifie. Ces choses, ces phénomènes, prennent leurs significations dans le contexte social. Il y a parfois des compréhensions implicites que nous ne pouvons comprendre que par une lecture intensive et avec l'aide d'un outil d'analyse. Par exemple, le mot *immigrant* peut être compris de différentes manières selon le contexte social dans lequel vit la personne qui interprète le mot (Esaiasson et al. 2012, p. 211-212).

Dans le type d'analyse du discours que nous choisissons comme méthode d'analyse, la langue et l'utilisation de la langue n'est pas vue comme un instrument neutre pour la communication. La langue ne représente pas une réalité donnée mais elle est constructive et formative parce qu'elle donne une perspective sur le monde. Ce genre d'analyses est souvent concentré sur les relations ou les questions de pouvoir, par exemple, si ceux qui sont au pouvoir excluent certains groupes de la société lors de la formulation des discours politiques, cela peut avoir des effets de pouvoir sociétal. Nous pouvons aussi nous focaliser sur le fait qu'il existe du « pouvoir derrière les discours », une sorte de pouvoir caché, puisque les discours menés peuvent changer la réalité avec le temps (Bergström et Ekström 2018, p.255).

Dans ce mémoire, nous supposons que les discours expriment les relations que les humains entretiennent avec la réalité. Les discours régissent notre perception de la réalité, mais comme les discours sont nombreux, la réalité peut être perçue différemment selon le pays, l'âge et l'appartenance sociale (Nationalencyklopedin s.d.). Nous pensons qu'un discours postcolonial est un discours qui peut être critiqué d'un point de vue moral et éthique. Lorsque nous cherchons des caractéristiques qui peuvent être critiqués d'un point de vue postcoloniale dans

notre matériel, nous partons donc de la théorie postcoloniale et des recherches antérieures que nous estimons pertinentes.

### 3.1.1 Mots-clés

Les mots-clés peuvent être utilisées comme des outils concrets pour effectuer une analyse du discours. Ce sont des mots avec une sémantique complexe et qui normalement expriment des idéaux et des notions. Ces mots ont une importance pour la communication et ensemble ils forment le cœur de cette communication. Nous pouvons le voir comme si ces mots représentent les pensées, programmes et attitudes d'un certain groupe ou époque (Boréus et Seiler Brylla 2018, p.322).

Nous cherchons à utiliser l'outil mots-clés pour pouvoir plus facilement distinguer certains mots et analyser s'ils sont liés à notre terme postcolonialisme. De plus, les mots-clés peuvent nous aider à trouver les mots avec une fréquence élevée qui ont une importance centrale dans nos matériaux.

**Tableau 1. Les mots-clés dans les documents**

<b>Document</b>	<b>Mot-clé</b>
Document de synthèse industries de la langue (ACCT 1987)	<i>Coopération, chercheurs/recherche, développement, évolution, modernité, rivaliser.</i>
Politique intégrée de promotion de la langue française (OIF 2012)	<i>Coopération, développement, diversité, équilibre, évolution, hégémonie.</i>
Document de réflexion sur l'économie mondiale (ACCT 1987)	<i>Coopération, développement, solidarité.</i>
Stratégie économique pour la Francophonie (OIF 2014)	<i>Coopération, développement, diversité, égalité/inégalité, solidarité.</i>

Les mots-clés que nous avons choisis après avoir lus les documents plusieurs fois sont donc les mots avec une fréquence d'utilisation élevée et qui semblent être porteurs d'idées importantes pour la communication.

## 3.2 Matériel et sélection

Le matériel de ce mémoire consiste dans un premier temps dans le document *Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français* d'ACCT (1987). C'est un document de collection sur plus de 300 pages et en raison de la taille nous avons choisi quelques parties à analyser et de le comparer avec un document plus récent. Nous avons choisi une partie du document de 1987, puisqu'il existe des documents équivalents plus récents, c'est-à-dire de 2012 et 2014. Nous n'avons pas pu trouver des documents plus récents. Il semble que les documents ne sont pas mis à jour qu'environ tous les dix ans.

Nous voulions trouver un sujet, un domaine de politique, traité en 1987 et « aujourd'hui » pour voir s'il y a eu une transformation dans le discours postcoloniale avec le temps. L'année 1987 est choisie puisque c'était le document le plus ancien sur le site web d'OIF. Il est possible que nous aurions pu trouver des documents encore plus anciens si nous avions recherché en dehors du site officiel de l'OIF, mais en utilisant des documents de leur site web, nous mettons la main sur les discours que l'OIF représente.

Nous cherchons à comparer le chapitre intitulé *Document de synthèse industries de la langue* du long document d'ACCT (ACCT 1987, p.111-116) avec *Politique intégrée de promotion de la langue française - Le français, une langue d'aujourd'hui et de demain* (OIF 2012). L'expression *industries de la langue* fait référence à un groupe de fonctions économiques. Ces fonctions sont développées par ACCT pour répondre aux nouveaux requis dont l'ère informationnelle a besoin. Une autre raison est que la langue française doit se maintenir et ne pas se marginaliser par rapport aux autres langues (ACCT 1987, p.111). De l'autre côté, le document plus récent de l'OIF parle aussi du statut du français et le fait que l'anglais est perçu comme une menace. Le document indique qu'il est nécessaire de définir les grandes lignes d'une politique de promotion de la langue française (OIF 2012, p.1). Ces documents traitent donc tous les deux de *l'industrie de la langue*, ce que l'OIF appelle actuellement *la politique de la langue*.

En outre, nous tentons de comparer le chapitre du nom *Document de réflexion sur l'économie mondiale* (ACCT 1987, p.34-37) avec *Stratégie économique pour la Francophonie* (OIF 2014). Le premier traite le sujet de l'interconnexion entre les pays en voie de développement et les pays industriels. Il examine la situation économique du monde, la charge de la dette des pays en développement et les échanges internationaux des biens et des services (ACCT 1987, p.34). Le deuxième document sur l'économie parle d'une nouvelle stratégie qui principalement veut

réunir le développement économique, contrer les injustices et la pauvreté, protéger l'environnement et préserver les héritages culturels. L'OIF veut suivre l'évolution du monde contemporain en répondant aux défis que cette évolution porte, tout en promouvant les valeurs de coopération et de solidarité (OIF 2014, p.2, 6). Ces documents ont en commun qu'ils se focalisent sur l'économie mondiale avec le but de le rendre plus égal au sein de la francophonie.

### 3.3 Réflexion critique

Notre choix d'outil d'analyse est l'apparitions de certains mots qui reviennent souvent et que nous nommerons « mots-clés ». Selon Bergström et Ekström (2018, p.294) une critique commune des outils d'analyse du discours est qu'ils sont vagues. Mais un moyen d'augmenter la transparence et ainsi la validité du mémoire est de travailler avec les citations (Ibid. 290). Esaiasson et al (2012, p. 228) soulignent également l'importance de l'utilisation des citations pour accroître la transparence de l'analyse. C'est donc quelque chose que nous avons essayé d'incorporer dans l'analyse pour montrer comment les mots sont utilisés dans les documents.

Une faiblesse possible avec les mots-clés comme outil d'analyse que nous souhaitons utiliser, est le risque de passer à côté des mots importants. Pour éviter cela, nous avons lu les textes plusieurs fois pour repérer les mots qui reviennent les plus souvent et qui semblent être importants.

Esaiasson et al (2012, 231) indiquent qu'il est important que nous restions critiques sur nos propres interprétations du texte, et que l'outil d'analyse est destiné à nous aider avec cela. C'est un problème commun dans l'étude de contenus de textes, et peut-être même plus dans le type d'analyse du discours que nous cherchons à faire, en raison de l'accent mis sur le discours et ses interprétations. En plus, en analysant deux domaines différents nous espérons accroître la crédibilité.

Les documents choisis ne sont pas exactement les mêmes. Ils ne partagent pas de titres, ils n'ont pas le même contenu et ils sont de longueurs différentes. Les documents les plus récents sont plus longs que les documents de 1987 et il est donc possible que nous trouvions plus de traces de l'époque coloniale dans les documents plus récents. Nous sommes conscients que cela peut compliquer l'analyse et affecter les résultats de ce mémoire. À notre défense, nous n'avons pas pu trouver de documents plus similaires. Cela est en partie dû à l'expansion de l'organisation et à la réorganisation qui a eu lieu au fil du temps, qui a probablement changé la

façon dont la politique est menée, mais probablement aussi aux changements des priorités et intérêts pendant ces 25 années. En tout cas, les résultats peuvent encore indiquer si un changement dans le discours s'est produit ou non.

## 4 Analyse

Dans cette section nous voulons analyser notre matériel pour voir dans quelle mesure il y a un discours postcolonial dans les documents de l'OIF de 1987 et 2012-2014. Nous cherchons également à discerner comment le discours de l'OIF a changé entre 1987 et 2012-2014.

### 4.1 Les documents sur la politique de la langue

Nous traiterons d'abord le mot-clé *coopération* puisque nous l'avons trouvé dans les deux documents.

(1) Les États qui le composent doivent relever ce défi dans un esprit d'entraide et de coopération pour arriver à créer un espace francophone [...] (ACCT 1987, p.111).

(2) La coopération établie [...] qui permettra aux partenaires naturels (chercheurs, industriels, investisseurs) et aux publics de connaître les innovations [...] (ACCT 1987, p.113).

Ces citations font référence à une *coopération* entre les États mais aussi entre différents interlocuteurs. Cela fait penser au mémoire de Granberg et Rosendahl (2019, p.12-13) et comment un transfert de pouvoir politique a un lien au discours sur la mondialisation. De plus, Dali (2019) présente l'idée que l'État français, en tant que principal contributeur de l'OIF, a un désir d'influencer le discours que l'OIF mène. Avec cette focalisation sur la *coopération* entre les différents acteurs il ne semble pas que l'État français soit destiné à être un grand influenceur, du moins, ce n'est pas quelque chose que nous pouvons discerner. Ce mot-clé n'a ainsi aucune relation au post-colonialisme, mais possiblement à la mondialisation.

Le mot semble être appliqué dans un contexte similaire au document de 2012 ; pour souligner l'importance de la collaboration entre les États et les autres partenaires, comme l'indique l'exemple 3.

(3) [...] faciliter aux pays du Sud l'accès en français à la *coopération* et aux ressources financières internationales (OIF 2012, p.6).

Ensuite, nous avons remarqué le mot-clé *développement* puisque c'est un mot qui imprègne les deux textes. Les exemples 4–7 le montre :

(4) La langue française doit s'inscrire rapidement dans le mouvement actuel d'industrialisation des langues ; autrement elle deviendra de moins en moins apte au développement de la recherche et de la production dans les secteurs de pointe [...] (ACCT 1987, p.111).

(5) Ce développement est indispensable pour que la langue française devienne également une « langue relais » servant au transfert des connaissances scientifiques et techniques [...] (ACCT 1987, p.112).

(6) Si les conditions nécessaires au développement de l’Afrique sont réunies au cours des prochaines années, [...] ce continent pourrait abriter le plus grand nombre de francophones dans le monde en 2050 (OIF 2012, p.1).

(7) Pourtant, le français est et doit demeurer essentiel pour la réussite individuelle et le développement des sociétés (OIF 2012, p.6).

Nous discernons une certaine différence dans la manière dont *développement* est utilisé dans les documents de 1987 et de 2012. Le mot est appliqué dans un contexte où ils parlent d’un *développement* de la francophonie et de la langue française dans les exemples 4 et 5. Ce *développement* est vu comme quelque chose d’indispensable, de nécessaire, pour *rivaliser* avec d’autres langues (notamment l’anglais). Dans les exemples 6 et 7 il y a plutôt une focalisation de *développement* des sociétés et des pays d’Afrique.

Mais en *développant* la francophonie et la langue française il faut se demander s’il y a un risque que cela se passe au détriment des pays du sud et leurs langues et cultures. Si c’est le cas, nous pourrions trouver un lien au postcolonialisme. Une des missions déclarées de l’OIF est de promouvoir le français ainsi que le pluralisme culturel et linguistique. Avec une certaine prudence nous voulons cependant faire remarquer que la diffusion de la langue française semble être le but général. Un signe concret en est que le français est mentionné en premier.

Un mot qui a une connexion au *développement* est l’*évolution*. Il est utilisé pour parler d’une *évolution* du français dans les domaines de la technologie, la communication, la culture et l’économie.

(8) Les résultats de la participation de nos pays à l’évolution des secteurs de pointe en cause modifieront inévitablement le développement du monde francophone (ACCT 1987, p.111).

L’exemple 8 indique que l’ACCT voulait faire évoluer divers secteurs pour être *moderne* et pour suivre les changements et *développements* dans le monde. Nous voyons un lien à la recherche de Canut (2010) et le fait que l’*évolution* de ces secteurs semble légitime et que cela aide à élever le statut de l’ACCT et ainsi la langue française.

L’*évolution* est présente dans le texte de 2012 aussi, mais dans un autre contexte :

(9) Au cours des dernières décennies, de profonds changements ont modifié la place et l’influence relatives des langues sur la scène internationale. Le français, à l’instar d’autres langues internationales, subit les contrecoups de cette évolution (OIF 2012, p.1).

Dans l'exemple 9, le mot est utilisé en parlant de *l'évolution* langagière du monde et nous discernons un accent mis sur la compétition, la *rivalité* ; un mot-clé que nous avons trouvé dans le document sur la langue de 1987 :

(10) La francophonie disposera ainsi d'équipes de chercheurs et d'entrepreneurs propres à rivaliser avec celles des autres grands pays [...] (ACCT 1987, p.111).

Le mot-clé *rivaliser* montre que la francophonie et la langue française doivent *rivaliser* avec les autres grands pays et langues. Nous discuterons de la *rivalité* avec la langue anglaise plus bas dans l'analyse, en parlant du mot-clé *hégémonie*, mais ici nous voulons souligner qu'il est intéressant de voir comment l'agence, et ensuite l'organisation, mène le discours sur « nous » et « les autres » en clarifiant qu'il faut *rivaliser*. « Nous » est donc les pays francophones, et pas l'Europe ou les Européens, comme dans le roman de Saïd (1980) et l'étude de Hancock (2008). « Les autres » signifie les pays anglophones, et possiblement les pays avec d'autres grandes langues comme l'espagnol, l'allemand et le chinois.

De plus, nous avons remarqué qu'il existe une certaine utilisation des mots *recherche* et *chercheurs* dans le document de 1987, voir les exemples 10 et 11. Il existait aussi un « Prix de la promotion des langues nationales » qui irait à « la meilleure recherche effectuée sur une langue africaine » (ACCT 1987, p.112). Ceci est un exemple de la façon dont l'organisation a travaillé pour promouvoir les langues africaines. Parfois, *recherche* et *chercheurs* étaient utilisés pour montrer l'ancrage de la recherche dans la prise de décision. Nous pouvons le voir comme une tentative d'accroître la crédibilité de l'agence et ainsi éviter tout quiproquo.

(11) [...] sélection des projets proposés par les chercheurs, les centres universitaires et les laboratoires industriels (ACCT 1987, p.114).

Une discussion autour des langues nationales imprègne les documents étudiés. En 1987, l'ACCT avait pour but de développer plusieurs domaines pour faciliter leurs préservations, un exemple concret est qu'ils voulaient travailler sur « [l'] adaptation de logiciels pour les langues nationales » (ACCT 1987, p.116). Cela montre que l'organisation travaille depuis longtemps sur la préservation des langues nationales, mais nous posons encore une fois la question de savoir si cet objectif et cette promotion du français ne sont pas contradictoires.

De plus, lorsque des liens sont établis entre la langue française et les sciences/l'innovation, l'image du français comme langue de premier rang, comme langue qui devrait être utilisé dans les contextes scientifiques, se renforce. Par conséquent, cela indique que les autres langues sont

destinées à d'autres fins, parce que l'OIF exprime clairement qu'ils veulent préserver les langues nationales.

Dans le même document, la *modernité* est mentionnée dans un contexte similaire à celui ci-dessus, pour dire que la langue française doit s'adapter aux expressions modernes scientifiques et techniques. La *modernité* est probablement vue comme quelque chose de positif, c'est un signe que la langue est *moderne* et cela apporte plus d'opportunités pour le futur, par exemple dans le monde de la *recherche*. Nous trouvons donc un lien à l'étude de Canut (2010) encore une fois et nous pouvons le voir comme si l'OIF essaie d'élever la position de la langue française dans la hiérarchisation langagière.

Nous passons ensuite aux mots-clés inclus dans le document de 2012. La *diversité* est utilisée pour montrer que l'organisation travaille vers des objectifs fondés sur l'hétérogénéité. Il est possible que l'OIF travaille activement à améliorer son image d'organisation qui travaille uniquement à renforcer la langue française par ses actions et qui de ce fait n'accorde que très peu de place au développement des langues africaines comme suggéré par Dali (2019) et Canut (2010). Voici l'exemple 12 :

(12) [...] afin de mener une réflexion globale sur la diversité linguistique comme composante essentielle de la diversité culturelle [...] (OIF 2012, p.4).

De surcroît, nous avons le mot *équilibre* dans l'exemple 13 :

(13) Les caractéristiques qui font du français une langue internationale déterminent les enjeux qu'il convient de considérer pour fonder une politique de promotion garantissant la position originale de cette langue dans l'équilibre linguistique mondial (OIF 2012, p.2).

Le français est donc destiné à *équilibrer* les langues mondiales parce que l'anglais pèse trop lourd. Comme nous l'avons noté plus tôt, nous nous demandons ici si cela se passe au détriment des langues africaines. Un mot intéressant dans ce contexte est l'utilisation de *l'hégémonie*.

(14) Or, selon le dernier rapport du Corps commun d'inspection (CCI) des Nations Unies [...], la tendance au monolinguisme se confirme, renforçant l'utilisation « hégémonique » de l'anglais. La situation est semblable au sein des institutions européennes et de la plupart des organisations régionales africaines (OIF 2012, p.3).

L'OIF indique que l'anglais exprime une *hégémonie* linguistique et que cela se passe au sein des institutions européennes ainsi que des organisations régionales africaines. Il est pourtant intéressant de voir que certains chercheurs critiquent et disent, par exemple Canut (2010), que c'est la France, en tant qu'ancien colonisateur, qui maintient son *hégémonie* en Afrique en promouvant la langue française dans ses anciennes colonies. L'OIF indique ainsi que

*l'hégémonie* est quelque chose de négatif quand il s'agit de l'anglais, sans rien mentionner, à contrario, de *l'hégémonie* du français. Il est possible que l'OIF ne le voit pas comme une *hégémonie* en raison des projets de *développement* entre autres. Dali (2019) ouvre cependant sur l'idée que l'échange est *inégal* et qu'il profite la France le plus.

Dans le même document l'OIF fait également face à une autre sorte de critique : « Il existe une idée reçue selon laquelle le français est la langue d'une élite culturelle déconnectée des réalités quotidiennes » (OIF 2012, p.6). L'OIF est ainsi conscient des critiques précédentes et tente d'y répondre :

(15) Pourtant, le français est et doit demeurer essentiel pour la réussite individuelle et le développement des sociétés. La langue française, par son rayonnement international, constitue un atout de premier plan susceptible de contribuer fortement à la croissance des pays en développement » (OIF 2012, p.6).

L'OIF indique que le *développement* des sociétés africaines est conditionné au français. La langue française est ainsi vue comme un outil de *développement*.

En lisant ces documents, nous avons pourtant obtenu une compréhension plus fondée sur les buts de futur de l'OIF et nous osons dire que si leur but est atteint, la langue française ne sera pas une langue pour une élite.

(16) Si les conditions nécessaires au développement de l'Afrique sont réunies au cours des prochaines années, et les indicateurs économiques actuels semblent confirmer cette tendance, ce continent pourrait abriter le plus grand nombre de francophones dans le monde en 2050 (OIF 2012, p.1).

Cette action, la diffusion de la langue française, est en particulier dirigée vers la jeunesse (OIF 2012, p.9). L'OIF veut ainsi que le français soit parlé par plus qu'une élite.

## 4.2 Les documents sur la stratégie économique

La *coopération* est un mot avec une fréquence élevée également dans ces documents. C'est en fait le mot que nous avons trouvé le plus souvent. Dans les exemples 17 et 18 on parle d'une *coopération* économique pour aider les pays en *développement*. Nous ne remarquons pas de différence sur comment ce mot-clé a été utilisé dans ces deux documents mais la haute fréquence nous indique que le mot porte une signification –une valeur positive.

(17) Une meilleure coopération économique [...] sera un élément de nos efforts vers un redressement de la situation économique des pays en développement (ACCT 1987, p.35).

(18) La Francophonie veut permettre à l'espace économique francophone de franchir de nouvelles étapes en vue d'en faire un espace de coopération et de solidarité privilégié (OIF 2014, p.4).

Il existe aussi une certaine présence du mot *développement*, comme dans les documents sur la politique de la langue. Le contexte ici est cependant un *développement* économique, voir les exemples 19 et 20.

(19) Il faudra que celles-ci prennent en compte la nécessité de privilégier la croissance et le développement comme éléments fondamentaux de tout programme d'ajustement (ACCT 1987, p.35).

(20) La Francophonie reconnaît le rôle essentiel de l'entreprise privée, qu'elle soit de type traditionnel ou d'économie sociale, pour le développement économique de l'espace francophone (OIF 2014, p.4).

Pour ne pas être répétitif nous renvoyons à notre discussion précédente sur ce mot-clé.

Nous trouvons aussi le mot-clé *solidarité* dans les exemples 18, 21 et 22. *Solidarité* est possiblement utilisée pour montrer que l'agence/l'organisation a de bonnes intentions. Il est pourtant intéressant, comme nous le voyons par l'exemple 22, que la langue française porte les valeurs de solidarité, parce que nous nous demandons si cela signifie que les langues africaines ne portent pas ces valeurs. C'est possible que ce soit la compréhension implicite, dont Esaiasson et al (2012) et Bergström et Ekström (2018) mentionnaient que les textes peuvent en avoir. De plus, puisque nous supposons que la langue est formative dans le sens qu'elle contribue à créer les discours dans les sociétés, les déclarations comme celles-ci peuvent affecter l'image que nous avons sur les langues africaines, et peut-être même sur les sociétés africaines.

(21) Cependant, un cadre comme le Sommet, basé sur la solidarité qui peut naître du partage d'une même langue et sur l'habitude de notre coopération [...] (ACCT 1987, p.34).

(22) [...] les chefs d'État et de gouvernement ont souhaité que les relations entre la langue française, les valeurs de solidarité qu'elle porte et l'économie soient clairement affirmées et développés (OIF 2014, p.1).

Comme dans le document de 2012, le mot-clé *diversité* est trouvé dans le document de 2014. Dans l'exemple 25 nous voyons qu'un fort accent est mis sur le respect des diversités culturelles.

(25) Elle [la francophonie] encourage l'usage du français et le multilinguisme ; elle reconnaît, respecte et valorise la diversité des cultures, leurs capacités créatrices et leur vocation à organiser les évolutions nécessaires (OIF 2014, p.2).

Nous voyons ici un paradoxe, comme Granberg et Rosendahl (2019) l'ont noté à plusieurs endroits. En encourageant l'usage du français, du moins dans le monde académique et scientifique, l'OIF contribue à un ordre du discours où le français obtient un statut élevé. Cela peut signifier que *l'évolution* des langues minoritaires et des cultures africains est ralentie.

Enfin, nous avons trouvé les mots *inégalité* et *égalité* dans plusieurs endroits du texte de 2014.

(26) La Stratégie économique pour la Francophonie veut concilier croissance économique, lutte contre la pauvreté et les inégalités, sauvegarde de l'environnement et préservation du patrimoine culturel. Pour cela, elle appelle à approfondir les processus démocratiques, à renforcer l'État de droit, la gouvernance, les droits de l'Homme et l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle vise également à impliquer davantage les acteurs locaux du développement, de la société civile, du secteur privé et de la diaspora. (OIF 2014, p.2).

En théorie, cela sonne bien le fait que l'OIF veut combattre la pauvreté et les *inégalités*, mais en pratique cela signifie, entre autres, l'instauration des systèmes juridiques et une influence culturelle. Loomba (2008), ainsi que Bancel (2019), ont dit qu'un pays postcolonial peut être caractérisé par ces traits.

### 4.3 Discussion

Pour répondre à la première question de recherche en ce qui concerne la mesure dans laquelle il y a un discours postcolonial dans les documents de l'OIF de 1987 et 2012-2014, nous sommes arrivés à la conclusion que le discours existe dans une large mesure. Nous avons ainsi trouvé des traces d'un discours postcolonial dans les quatre documents analysés. Les deux documents sur la politique de la langue pèsent cependant plus lourd à cet égard, et nous avons trouvé plus de mots-clés et citations où les traces de l'époque coloniale pourraient être décelées. Dans les deux documents sur l'économie de la Francophonie, les traces de l'époque coloniale ne sont pas aussi claires, mais parfois nous avons trouvé des liens. Ceci est probablement dû aux différents sujets traités dans les documents. Nous avons aussi noté que beaucoup de mots-clés reviennent dans les documents. Parfois ce ne sont pas les mots-clés, mais leurs significations qui reviennent.

La réponse à la deuxième question de recherche en ce qui concerne la manière dont le discours a changé au fil du temps est que dans les documents sur l'économie, nous avons pu discerner plus de traces du temps colonial dans le document de 2014 que dans le document de 1987. Par

exemple, nous avons trouvé plus de mots-clés dans ce document que dans l'autre sur l'économie de la francophonie.

À cause du fait que le sujet de l'impérialisme a retenu l'attention ces dernières décennies nous pensions qu'une organisation comme OIF serait plus prudente lors du choix d'expression dans le débat. Peut-être que la crainte que l'anglais continue de croître au détriment de la langue française fait que l'OIF s'exprime comme elle le fait. Comme nous avons indiqué dans l'introduction, l'usage du français chez les institutions européennes est en « net recul » et certains pays qui avaient le français comme langue seconde ont choisi de mettre l'anglais au plus haut rang afin de suivre la mondialisation. Nous pourrions en déduire que l'OIF en usant de la rhétorique essaye d'influencer les opinions et les idées afin de renforcer l'usage de la langue française et ainsi l'influence économique, culturelle et politique de la France dans ses anciennes colonies. Puisque nous supposons que la langue est formative, nous pouvons imaginer que l'OIF peut créer un ordre du discours souhaitable.

Nous avons pu discerner deux points de ruptures chez l'ACCT et ensuite l'OIF qui ont eu lieu entre les années choisies. En 1997 l'agence a changé parce que le domaine politique a été ajouté et en 1999 l'ACCT a changé son nom à OIF. Selon nos résultats, ces points de ruptures n'ont cependant pas changé les discours menés.

Quelque chose que nous remettons en question en lisant les documents sur la politique de la langue est pourquoi les langues nationales ne peuvent pas être utilisées dans les contextes scientifiques, littéraires et académiques. Nous comprenons qu'une bonne compétence linguistique mène à plus de possibilités et le français est certainement une grande langue. En conduisant ce discours, le français est pourtant vu comme un outil, un préalable au développement. Un exemple d'un outil plus concret est alors TV5Monde, en tant que principal vecteur de la francophonie du monde. Si le français devient de plus en plus grand en Afrique, le français peut rivaliser avec l'anglais. Les pays francophones peuvent ainsi atteindre une meilleure position d'influence du monde.

## 5 Conclusion

Pour répondre aux questions de recherche sur la mesure dans laquelle il y a eu un discours postcolonial dans les documents de l'OIF et comment le discours a changé entre la fin des années 1980 et 2012-2014, nous avons analysé les documents sur la politique de la langue française ainsi que les documents sur la stratégie économique pour la Francophonie. Nous avons utilisé la théorie postcoloniale et les recherches antérieures pertinentes. Nous sommes arrivées à la conclusion qu'il existe des traces de l'époque coloniale dans ces documents mais qu'elles sont plus fortes dans les documents sur la politique de la langue que dans les documents sur la stratégie économique. Nos résultats montrent qu'il existe une présence légèrement plus claire dans les documents les plus récents. Plus de recherche sur le sujet doit cependant être faite pour arriver à des conclusions plus certaines.

L'OIF n'a pas que la promotion de la langue française pour mission. Ses efforts concernent aussi la diversité culturelle, la paix, les droits humains, l'éducation, la formation et le développement économique ; ils sont fondés sur la solidarité et ont certainement amélioré les conditions de vie de nombreuses personnes. Malgré cela, nous voulons attirer l'attention sur le fait que le maintien d'un ordre du discours qui peut être critiqué d'un point de vue postcolonial devrait être remis en question, même s'il est fait involontairement et ce afin de garantir l'authenticité de la morale et de l'éthique revendiquées par l'institution.

## 6 Bibliographie

Abdellaoui, Abdelkader. (2019). L'organisation Internationale de la Francophonie et la situation de la francophonie dans le monde. *Kinésithérapie, la Revue*, 19(212–213), 14-19.

Agence de coopération culturelle et technique. (1987). Document de réflexion sur l'économie mondiale. *Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français*. Québec : Les Éditions La Liberté.

[https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-10/actes\\_som\\_ii\\_04091987.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-10/actes_som_ii_04091987.pdf) (2021-02-20).

Agence de coopération culturelle et technique. (1987). Document de synthèse industries de la langue. *Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français*. Québec : Les Éditions La Liberté.

[https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-10/actes\\_som\\_ii\\_04091987.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-10/actes_som_ii_04091987.pdf) (2021-02-20).

Bancel, Nicolas. (2019). *Le postcolonialisme. Que sais-je ?* Paris : Éditions.

Bergström, Göran et Ekström, Linda. (2018). Tre diskursanalytiska inriktningar. Boréus, Kristina och Bergström, Göran. (éd.). *Textens mening och makt: metodbok i samhällsvetenskaplig text- och diskursanalys*. Lund: Studentlitteratur

Boréus, Kristina et Seiler Brylla, Charlotta. (2018). Kritisk diskursanalys. Boréus, Kristina et Bergström, Göran. (éd.). *Textens mening och makt: metodbok i samhällsvetenskaplig text- och diskursanalys*. Lund: Studentlitteratur

Canut, Cécile. (2010). « À bas la francophonie ! » De la mission civilisatrice du français en Afrique à sa mise en discours postcoloniale. *Langue française*, 3(3), 141-158.

Dali, Clement Stephanie. (2019). L'organisation internationale de la Francophonie : Instrument de Développement ou de Dépendance. *African Sociological Review*, 23(1), 4-18.

Esaiasson, Peter, Gilljam, Mikael, Oscarsson, Henrik, Towns, Ann et Wängnerud, Lena. 2012. *Metodpraktikan: konsten att studera samhälle, individ och marknad*. Stockholm: Nordstedts juridik.

Granberg, Johanna et Rosendahl, Ebba. (2019). *Égalité, complémenarité et solidarité ? – en kritisk diskursanalys av Organisation Internationale de la Francophonie :s politiska strategi för främjande av det franska språket*. Type de publication non spécifié, Lunds universitet.

<https://lup.lub.lu.se/luur/download?func=downloadFile&recordOid=8975705&fileOid=8979608> (2021-05-17).

Hancock, Claire. (2008). Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos « Autres ». *Annales de géographie*, 2(2-3), 116-128.

Himeur, Mohammed Arezki. (2016). Algérie : une réforme controversée. *BBC News*.  
<https://www.bbc.com/afrique/region-36915063?fbclid=IwAR3VbIs2dU61CO2IHVzgTWIlMhcepZlGT1pFtem63cK0xaZ4i9szGbj5g> (2021-06-05).

Lacoste, Yves. (2006). La question postcoloniale. *Hérodote*, 1(120), 5-27.

Lemoyne, Jean-Baptiste et Beaune, Clément. (2021). « La présidence française de l'Union européenne est une opportunité pour la francophonie ». *Le Figaro*. 4 avril.  
<https://www.lefigaro.fr/vox/monde/la-presidence-francaise-de-l-union-europeenne-est-une-opportunite-historique-pour-la-francophonie-20210408> (2021-05-01).

Loomba, Ania. (2008). *Kolonialism/Postkolonialism – en introduktion till ett forskningsfält*. 2. uppl. Stockholm : Tankekraft.

Nationalencykpedin. (s.d.). *Diskurs*. <https://www-ne-se.ezproxy.ub.gu.se/uppslagsverk/encyklopedi/l%C3%A5ng/diskurs> (2021-06-04).

Nordblad, Julia. (2008). Den fransktalande rasen - Frankofonins fader Onésime Reclus och l'Organisation internationale de la francophonie. *Lynchnos*, 65-90.

O'Mahony, Jennifer. (2019). L'Afrique, l'avenir de la langue française ? *BBC News*.  
<https://www.bbc.com/afrique/region-47856249> (2021-06-04).

Organisation Internationale de la Francophonie. (2012). Politique intégrée de promotion de la langue français – Le français, une langue d'aujourd'hui et de demain. *Conférence de chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage*. Service des conférences internationales de l'OIF. [https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/sommet\\_xiv\\_politique\\_lf\\_2012.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-09/sommet_xiv_politique_lf_2012.pdf) (2021-03-04).

Organisation Internationale de la Francophonie. (2014). Stratégie économique pour la Francophonie. *Conférence de chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage*. Service des conférences internationales de l'OIF. Service des conférences

internationales de l'OIF. [https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-10/sommet\\_xv\\_strategie\\_economique\\_2014-2.pdf](https://www.francophonie.org/sites/default/files/2019-10/sommet_xv_strategie_economique_2014-2.pdf) (2021-03-04).

Organisation Internationale de la Francophonie. (2018). *La langue française dans le monde – synthèse 2018*. Éditions Gallimard. <http://observatoire.francophonie.org/2018/synthese.pdf> (2021-03-01).

Organisation Internationale de la Francophonie a. (sans date). *De la naissance de la coopération francophone jusqu'à aujourd'hui – 50 ans de Francophonie*. <https://www.francophonie.org/de-la-naissance-de-la-cooperation-francophone-jusqua-aujourd'hui-914> (2021-03-03).

Organisation Internationale de la Francophonie b. (sans date). *La Francophonie en bref*. <https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754> (2021-03-10).

Organisation Internationale de la Francophonie c. (sans date) 88 *États et gouvernements*. <https://www.francophonie.org/88-etats-et-gouvernements-125> (2021-05-15).

Saïd, Edward. (1980). *L'Orientalisme – L'Orient crée par l'Occident*. Paris : Éditions du Seuil.

Sédar Senghor, Léopold. (1962). Le français, langue de culture. *Esprit*, novembre, 837-844.

Sibeud, Emmanuelle. (2004). Post-colonial et colonial studies : enjeux et débats. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 5(51), 87-95.